

Séminaire « Formation des enseignant.e.s et lutte contre les inégalités scolaires : des politiques aux pratiques » (FELIS)

Séance « Vie scolaire et inégalités »

18 mai 2022

MESHS de Lille* (salle 2) et distanciel

(<https://univ-lille->

[fr.zoom.us/j/99093457003?pwd=MGVtWCtESWxyZWJlei9sSGE1N0JRdz09**](https://univ-lille-fr.zoom.us/j/99093457003?pwd=MGVtWCtESWxyZWJlei9sSGE1N0JRdz09**))

10h30-12h :

1) **Emilie SAUNIER**, MCF en sciences de l'éducation et de la formation, Université de Franche-Comté, ELLIADD – IREDU : « **Les enjeux de la formation des aspirant-e-s CPE à la thématique des inégalités sociales de réussite scolaire** ».

En France, la formation des futurs Conseillers principaux d'éducation se déroule principalement au sein de composantes universitaires qui, depuis 2019, se nomment les Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat et de l'Éducation (Inspé). L'Inspé fait partie de ces cas d'écoles professionnelles qui, dans le cadre de la création d'un espace de l'enseignement supérieur européen par la stratégie de Lisbonne et plus spécifiquement à partir de 2013, ont subi les effets d'une redistribution des cartes liée à une logique d'universitarisation des formations professionnelles (Iori, 2017). Cette redistribution a porté sur le contenu des curricula (obtention de crédits universitaires européens, les ECTS, place affirmée de la recherche pour former des « praticiens réflexifs » de l'Éducation nationale) et sur le renforcement des enseignantes et enseignants issus de l'université dans les formations. Ces évolutions supposent donc une articulation entre des logiques universitaires et professionnelles qui n'ont rien d'évident dans leur mise en pratique en contexte de formation en Inspé. La formation à la thématique des inégalités sociales de réussite scolaire est particulièrement soumise à ces enjeux. Afin de mieux les saisir, je présenterai la manière dont la problématique des inégalité sociales structure les attendus du métier de CPE. Puis je présenterai la formation délivrée au sein de l'Inspé dans lequel je travaille, et plus spécifiquement les affinités existantes entre l'enseignement de la sociologie des inégalités sociales de réussite et certaines attentes du concours de recrutement des CPE. Enfin, je montrerai que ce type de cours pose un ensemble de questions aux futurs agents scolaires sur leur rôle dans la perpétuation de l'ordre établi, avec lesquelles il n'est parfois pas évident de composer en tant qu'enseignante.

Discussion : Marianne Blanchard, Maîtresse de conférences en sociologie, Université/INSPE de Toulouse, CERTOP.

14h-17h00 :

2) Séverine DEPOILLY, MCF en sociologie, Université de Poitiers, GRESCO : « Le “sale boulot” du CPE : Des inégalités sociales et sexuées produites par le traitement second des transgressions scolaires ? »

Pour cette communication, nous proposerons de nous intéresser à une des dimensions fortes du travail de CPE, celle relative au « sale boulot » du traitement des transgressions scolaires.

Nous montrerons que, dans le cadre d'établissements scolaires souvent désignés comme « difficiles » – des lycées professionnels de la proche banlieue parisienne relativement paupérisée et ségréguée –, la gestion des transgressions relève d'un processus de co-construction de la déviance scolaire qui ne se joue pas au hasard de l'appartenance de sexe des élèves. Plus précisément, par une analyse comparée de ce qui se joue pour les filles et pour les garçons, nous examinerons les mécanismes et les logiques qui conduisent à un processus d'étiquetage de certains actes et de certain.e.s élèves comme scolairement déviant.e.s.

Discussion : Christelle Dormoy-Rajramanan, maîtresse de conférences en sociologie, Université/INSPE de Lille, Recifes-CIREL

3) Brigitte MONFROY et Alice OLIVIER, MCF en sociologie, Université/INSPE de Lille, CLERSE : « Former les (futur·e·s) CPE sur les inégalités : caractéristiques professionnelles, profils socio-scolaires et organisation curriculaire »

Si la littérature scientifique qui s'intéresse à la formation des enseignant·e·s sur les inégalités scolaires est encore rare (Mamede et Netter, 2018), les travaux sur la formation d'autres professionnel·le·s de l'éducation à cette question sont moins nombreux encore. Dans le contexte français, notamment, peu de recherches portent sur la formation des Conseiller·e·s Principaux/ales d'Éducation (CPE) à la lutte contre les inégalités liées aux origines sociales, au sexe, au territoire ou encore au parcours migratoire. Pourtant, les CPE sont au cœur de cette lutte (Delahaye, 2020), et la formation initiale que suivent une partie des futur·e·s professionnel·le·s dans la mention « Encadrement éducatif » du master MEEF est largement traversée par cette problématique. Quels enjeux pédagogiques la formation des CPE sur les inégalités soulève-t-elle ? Comment permet-elle d'envisager, plus largement, la formation des professionnel·le·s de l'éducation

à cette question ? Dans cette communication, nous aborderons ces interrogations en nous fondant principalement sur nos expériences en tant qu'enseignantes en sociologie dans le master « Encadrement éducatif » de l'INSPE de l'académie de Lille – Hauts-de-France, à partir de l'analyse rétrospective de situations et de matériaux pédagogiques. Nous mobiliserons également les données d'un questionnaire soumis à des étudiant·e·s de première et de deuxième année de master au cours de l'année universitaire 2020-2021. Dans un premier temps, nous montrerons que pour les (futur·e·s) CPE, la formation à la question des inégalités scolaires est un enjeu professionnel central : leur positionnement spécifique au sein des établissements d'enseignement secondaire leur donne un rôle clé dans la lutte contre ces inégalités. Dans la formation initiale dispensée en master « Encadrement éducatif », différents dispositifs pédagogiques, et notamment les cours de sociologie, donnent alors une place centrale à cet enjeu. Dans un second temps, nous montrerons que cette formation ne peut selon nous s'opérer qu'en tenant compte de trois dimensions qui structurent les trajectoires et expériences des étudiant·e·s CPE au sein de la filière, relevant de leurs futures caractéristiques professionnelles, de leurs profils socio-scolaires et de l'organisation curriculaire de leurs études.

Discussion : Sylvain Broccolichi, professeur de sociologie, Université/INSPE de Lille, Recif-CIREL

Séance suivante, 10h30-12h00 et 14h-17h00 :

- le 22 juin 2022 : « L'inclusion scolaire et ses effets sur les enseignant.e.s et les élève », avec Alexandre Ployé, Frédéric Charles, Serge Katz et Florence Legendre.

Responsables scientifiques du séminaire FELIS : Sylvain Broccolichi, Christelle Dormoy-Rajramanan, Christophe Joigneaux, Stéphan Mierzejewski et Abdelkarim Zaid.

Contact : christelle.rajramanan@univ-lille.fr

* MESHs de Lille, 2 rue des Canoniers, BP 80217 - 59002 Lille Cedex,
http://www.meshs.fr/page/venir_a_la_meshs

** ID de réunion : 990 9345 7003, Code secret : 621337